

Préparation en vue d'une pandémie de grippe au Manitoba

Guide à l'intention du public préparé par le Bureau du médecin-
hygiéniste en chef

Le 26 octobre 2005

Plan de santé publique du Manitoba en cas de pandémie de grippe

Le 26 octobre 2005

Le présent document est un document évolutif qui sera revu et mis à jour régulièrement par le Bureau du médecin-hygiéniste en chef. Il reflétera les nouvelles données scientifiques au fur et à mesure qu'elles seront connues et notre processus de planification permanent.

Il n'y a pas actuellement de pandémie de grippe au Canada ou dans le monde. Il est important cependant de se préparer à intervenir au cas où une telle pandémie se produirait.

Le présent document est un sommaire qui présente des éléments clés sur la grippe pandémique, les préparatifs effectués au Manitoba en matière de santé publique, et l'action sanitaire face à une éventuelle pandémie de grippe dans cette province. Ce document a pour but de fournir des renseignements au public sur la grippe pandémique, de présenter la manière dont la Province se prépare en matière de santé publique et de quelle manière les particuliers et les familles peuvent se préparer.

Le Plan de santé publique du Manitoba en cas de pandémie de grippe est basé sur le Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza qui peut être consulté à l'adresse suivante : www.phac-aspc.gc.ca/cpip-pclcpi/index_f.html.

Table des matières

Remarques préliminaires du médecin-hygiéniste en chef du Manitoba	4
1. Comprendre la grippe	
a. Grippe « ordinaire » et grippe pandémique	6
b. Histoire des pandémies de grippe	17
2. Quelles seront les conséquences d'une pandémie de grippe au Manitoba et que puis-je faire?	
a. Incidence potentielle d'une pandémie de grippe au Manitoba	18
b. Que puis-je faire pour me préparer et pour préparer ma famille?.....	20
3. Faire face à une pandémie de grippe	
a. Niveaux d'alerte en matière de pandémie grippale.....	21
b. Hypothèses utilisées pour planifier la lutte contre une pandémie.....	21
c. Objectifs de la lutte contre une pandémie de grippe.....	24
d. Stratégie manitobaine de santé publique pour faire face à une pandémie de grippe	24
e. Éléments particuliers des efforts de préparation à une pandémie réalisés au Manitoba en matière de santé publique.....	25

Liste des figures et tableaux

Tableau 1.1	Différences entre une grippe ordinaire et une grippe pandémique	15
Tableau 2.1	Histoire des pandémies de grippe	17

Menaces posées par les pandémies de grippe et les autres maladies respiratoires

Remarques préliminaires du médecin-hygiéniste en chef du Manitoba

Remarques préliminaires du médecin-hygiéniste en chef du Manitoba

Les Manitobains et Manitobaines connaissent la grippe qui refait son apparition au Manitoba chaque hiver. Même si les symptômes de la grippe (fièvre, toux, fatigue et douleurs musculaires) sont souvent intenses, la plupart des gens se rétablissent en l'espace de quelques jours. La grippe, ainsi que d'autres infections respiratoires, causent un absentéisme accru dans les écoles et en milieu de travail pendant les mois d'hiver. Pour certaines personnes, des complications sérieuses et parfois fatales peuvent survenir, en particulier chez les très jeunes, chez les personnes âgées et chez les personnes atteintes d'une maladie chronique. Bien que cela ne soit pas toujours confirmé par des tests diagnostiques, on estime qu'une centaine de Manitobains environ meurent chaque année à cause de la grippe.

Pour réduire ces effets, les Manitobains et les Manitobaines à haut risque, les personnes qui les soignent et tous les travailleurs de la santé sont encouragés à se faire vacciner annuellement contre la grippe. Il est nécessaire de se faire vacciner tous les ans parce qu'il existe de nombreuses souches de virus de la grippe et que chaque année, elles subissent de légères modifications (des glissements). Occasionnellement, environ trois fois par siècle, un changement plus prononcé se produit (une cassure) et alors, notre système immunitaire n'a pas d'anticorps ou de cellules immunitaires spécifiques contre cette nouvelle souche. Lorsqu'une nouvelle souche de virus de la grippe provoque une maladie sérieuse et se propage d'une personne à une autre dans l'ensemble du monde, on dit qu'il y a une pandémie de grippe.

Il n'y a pas actuellement de pandémie de grippe au Canada ou dans le monde.

Cela fait plusieurs années que le virus de la grippe aviaire (des oiseaux) de souche (H5N1) existe chez les oiseaux et la volaille, mais il a été découvert pour la première fois chez l'homme en 1997, à Hong Kong, et il n'avait alors touché qu'un petit nombre de personnes. La grippe aviaire n'est pas une grippe pandémique, car elle ne se transmet pas facilement d'une personne à une autre.

Parce qu'à cause d'une pandémie de grippe, beaucoup de personnes pourraient tomber malades et mourir et que le fonctionnement de la société pourrait être gravement affecté, les Manitobains et les Manitobaines, comme d'autres personnes dans le monde, se préparent en vue de l'arrivée de la prochaine pandémie, même s'ils ne savent pas quand elle aura lieu. Quel serait le pire scénario? Ce ne sera peut-être pas aussi terrible que certains le craignent, mais nous devons néanmoins nous préparer. Si les taux de mortalité qui ont été relevés lors de la pandémie de 1918-1919 devaient se répéter au Manitoba aujourd'hui, un tiers de la population de la province pourrait tomber malade au point de devoir manquer l'école ou le travail et il pourrait y avoir 7 000 décès de plus. Toutefois, des mesures d'intervention efficaces pour faire face à la pandémie, et notamment l'utilisation adéquate de vaccins et d'antiviraux, d'autres traitements et d'autres mesures de santé publique devraient réduire de manière importante le taux de maladie

grave et de mortalité, ainsi que le niveau de peur et de perturbation sociale. La santé de la population manitobaine est bien meilleure qu'elle ne l'était au début du siècle dernier, sans compter les progrès accomplis par notre système de santé, et nous avons donc de bonnes raisons d'être optimistes quant à notre capacité à résister à la prochaine pandémie.

Le plan de santé publique décrit dans les pages qui suivent est le résultat du dur et de l'excellent travail de nombreuses personnes, mais il reste encore beaucoup à faire. Notre objectif est de faire en sorte que tous les Manitobains et Manitobaines, aussi bien les travailleurs de la santé, les prestataires de services essentiels que les parents, sachent ce qu'ils doivent faire pour se soigner et soigner les autres afin de réduire l'incidence de la maladie et de préserver le bon fonctionnement de la société dans notre province, nos villes et nos villages en cas de pandémie.

Comme pour toutes les questions de santé publique, il est important de relativiser. Même s'il est nécessaire de se préparer à la prochaine pandémie, nous devons continuer à trouver des solutions aux menaces actuelles en matière de santé publique, et notamment aux maladies infectieuses comme la tuberculose et le VIH/sida, aux maladies chroniques comme le diabète, aux blessures et aux problèmes de santé mentale. Si nous pouvons trouver une parade aux causes sous-jacentes de nos principaux problèmes de santé, en particulier pour les tranches ou groupes de population à plus haut risque, nous aurons accompli des progrès considérables dans la lutte contre toute nouvelle menace en matière de santé publique, et pas seulement contre une pandémie grippale.

Bien que ces plans mettent l'accent sur la grippe pandémique, ils ont été conçus pour pouvoir faire face à d'autres problèmes de santé publique nouveaux ou émergents.

Au fur et à mesure que le plan du Manitoba évoluera, ces pages Web seront mises à jour afin de tenir le grand public informé des progrès accomplis.

D^r Joel Kettner

1. Comprendre la grippe

a. Grippe « ordinaire » et grippe pandémique : faits principaux

Qu'est-ce qu'une grippe (influenza) « ordinaire »?

La « grippe », nom commun de l'influenza, est causée par le virus grippal qui infecte les voies respiratoires (nez, gorge, poumons). La grippe est très infectieuse et se propage facilement de personne à personne.

Quels sont les symptômes de la grippe?

Les personnes qui attrapent la grippe sont touchées plus ou moins gravement, les symptômes allant d'une gêne mineure à la pneumonie et au décès. La grippe commence généralement avec l'apparition soudaine de symptômes qui comprennent typiquement de la fièvre et de la toux et peuvent être associés à un ou plusieurs des symptômes suivants :

- douleurs musculaires et articulaires
- maux de tête
- faiblesse et fatigue extrêmes
- maux de gorge
- nez qui coule

Les enfants peuvent présenter en plus des symptômes gastro-intestinaux, comme de la nausée, des vomissements et de la diarrhée, mais ces symptômes sont peu courants chez les adultes.

Bien que l'on utilise parfois le terme « grippe intestinale » pour décrire des vomissements, des nausées ou une diarrhée, ces maux sont causés par d'autres virus, bactéries, voire parasites, et ils sont rarement liés à la grippe.

Tous les ans, durant les mois d'hiver, le Manitoba connaît une épidémie de grippe. Il existe trois types de grippe, soit les gripes A, B et C, ainsi que des sous-types, tous pouvant infecter les humains. Les virus grippaux A sont la cause la plus courante des épidémies de grippe hivernales. Les virus grippaux B circulent moins et sont à l'origine de flambées moins graves, en particulier chez les jeunes enfants dans un cadre scolaire. Les virus grippaux C sont généralement bénins et, normalement, ils ne sont pas jugés préoccupants pour la santé publique. Les virus de la grippe évoluent légèrement tous les ans, d'où la nécessité d'une vaccination antigrippale annuelle pour se protéger contre les souches qui circulent.

Heureusement, cette variation annuelle de la grippe est généralement mineure. Cela permet aux scientifiques de guider les fabricants de vaccins dans la production des vaccins annuels, qui sont généralement efficaces contre les virus en circulation et protègent les personnes à haut risque contre des complications de la grippe et des maladies plus graves. Au fil des années, la plupart des gens développent une certaine résistance aux types de grippe en circulation. Par conséquent, l'incidence de la grippe devient d'année en année plus importante chez les personnes dont

l'immunité est moins élevée, comme les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant de maladies chroniques. C'est pourquoi l'immunisation vise ces groupes à haut risque chaque année, ainsi que ceux qui risquent de leur transmettre la grippe, comme les travailleurs de la santé.

Comment la grippe se propage-t-elle?

La grippe se transmet facilement d'une personne à l'autre par des gouttelettes et de petites particules émises dans l'air par les personnes infectées quand elles toussent ou éternuent. Le virus peut parcourir environ 1 mètre dans l'air et survit bien dans des environnements où l'humidité et la température sont peu élevées comme par exemple sur des surfaces solides comme les combinés des téléphones ou les poignées de porte. Les recherches ont montré que le virus peut survivre sur des surfaces solides entre deux et huit heures. Le virus de la grippe entre dans le corps par le nez ou la gorge. Cela peut arriver lorsqu'une personne inhale des gouttelettes produites par la toux ou les éternuements d'autres personnes, ou encore après avoir touché les mains de personnes infectées ou en manipulant des objets contaminés par des personnes infectées, puis en portant ses mains à sa bouche, à ses yeux ou à son nez. Une fois que l'on est infecté par le virus de la grippe, il faut généralement de un à trois jours pour que les symptômes apparaissent. Cependant, une personne grippée peut être contagieuse entre le jour qui précède l'apparition des symptômes jusqu'à sept jours après. La maladie se propage très vite dans la population, en particulier dans les situations de surpeuplement. Pour toutes ces raisons et parce que le virus peut survivre en dehors du corps plus longtemps lorsqu'il fait froid et sec, les épidémies saisonnières surviennent au Manitoba (et dans tout l'hémisphère Nord) à la fin de l'automne et en hiver et se terminent généralement avant le printemps.

Comment savoir si j'ai la grippe?

La maladie respiratoire causée par le virus de la grippe est difficile à distinguer d'autres maladies respiratoires par la seule observation des symptômes. De manière générale, cependant, si vous avez de la fièvre et que vous toussiez quand des virus de la grippe circulent dans la collectivité, il est probable que vous ayez la grippe. Les médecins peuvent faire des prélèvements et les faire analyser par un laboratoire. Cela permet de savoir à quel moment la grippe a atteint le Manitoba et de surveiller les types de virus grippaux qui circulent dans la province. Ces tests sont effectués par certains médecins manitobains dans le cadre d'un programme national appelé Surveillance de l'influenza. Pendant les flambées de grippe confirmées, la majorité des gens qui consultent un médecin pour une infection des voies respiratoires supérieures sont probablement infectés par le virus de la grippe. Il n'est pas nécessaire, ni possible, de tester toutes les personnes infectées. Il existe depuis peu des tests diagnostiques rapides que l'on peut utiliser pour détecter les virus grippaux en moins de 30 minutes. Cependant, ces tests ne sont pas très répandus et, au Manitoba, on les réserve pour des situations particulières, comme pour confirmer une flambée de grippe dans un foyer de soins personnels.

Comment surveille-t-on l'activité grippale?

Le Manitoba participe au programme Surveillance de l'influenza qui suit l'activité grippale au Canada. Des médecins bénévoles participent à ce programme au Manitoba et, comme leurs

collègues des autres provinces et des territoires, ils remettent à l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) des rapports hebdomadaires sur le nombre de personnes atteintes d'affections pseudo-grippales qu'ils voient lors d'une journée typique. Des échantillons sont transmis au laboratoire de santé publique pour détection de la grippe. L'ASPC surveille et identifie les souches virales de la grippe en circulation au Canada. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) analyse des données du monde entier et, au début de l'année, elle recommande d'inclure certaines souches dans le vaccin qui sera produit afin qu'il soit efficace contre les toutes dernières souches en circulation.

Qu'est-ce qu'une grippe pandémique et en quoi se différencie-t-elle d'une grippe ordinaire?

Toutes les pandémies de grippe connues ont été causées par des virus de la grippe de type A. Cela est dû au fait que ces virus peuvent subir des changements importants de leur composition génétique, ou des cassures antigéniques, qui produisent des souches entièrement nouvelles. La plupart des gens n'ont développé aucune immunité contre une telle souche grippale. Par conséquent, beaucoup de gens sont infectés quand elle se propage. Quand une épidémie de ce type se propage dans le monde entier, on parle de **pandémie**. Pour qu'il y ait pandémie, il faut que l'on ait affaire à un nouveau virus (contre lequel la population n'a pas d'immunité) et qu'il se propage facilement de personne à personne. Il y a eu au moins trois pandémies au cours du siècle dernier.

Les dernières pandémies de grippe A remontent à 1957 (grippe asiatique) et 1968 (grippe de Hong Kong). Elles ont toutes deux fait beaucoup de malades et de morts dans le monde. La pandémie la plus tristement célèbre est la grippe espagnole, qui aurait tué au moins 40 millions de personnes dans le monde en 1918 et 1919. Pendant cette pandémie, c'est parmi les jeunes adultes en bonne santé que le taux de mortalité était le plus élevé. Par contre, dans les épidémies de grippe annuelles, les groupes à risque élevé sont nos populations les plus jeunes et les plus âgées et les personnes souffrant de maladies chroniques. Ceci explique pourquoi une pandémie pourrait avoir des conséquences importantes sur les activités journalières et les fonctions essentielles.

En se basant sur l'histoire, les spécialistes de la santé publique prédisent qu'il y aura une pandémie et qu'elle démarrera probablement en Asie. Cependant, on ne sait ni quand elle se produira, ni quelle en sera la gravité. En théorie, il est possible qu'un nouveau virus grippal apparaisse à partir d'un réassortiment de matériel génétique de différentes sources de virus grippaux, y compris d'origine humaine, aviaire (oiseau) et porcine (porc). Cela pourrait arriver si quelqu'un était infecté simultanément par un virus grippal humain et un virus grippal aviaire ou porcine. C'est pourquoi les responsables de la santé publique sont préoccupés par les flambées de grippe aviaire ou porcine au cours desquelles des humains sont infectés.

Quelles sont les principales caractéristiques d'une grippe pandémique?

Les spécialistes examinent un certain nombre de caractéristiques clés avant de décider si un virus grippal particulier risque d'être une souche pandémique.

Pour qu'un nouveau virus grippal puisse causer une pandémie, il doit pouvoir :

- infecter des personnes (pas simplement des animaux de la classe des mammifères et des oiseaux)
- rendre malade une forte proportion des personnes infectées
- se propager facilement d'une personne à une autre

Toutes les pandémies de grippe précédentes présentaient ces caractéristiques.

Pourquoi devrions-nous nous préparer à affronter une pandémie?

Pendant une saison grippale normale, jusqu'à 20 % de la population peut tomber malade. En cas de pandémie, ce nombre pourrait être nettement supérieur et les malades pourraient être plus gravement atteints. On ne sait pas dans quelle mesure l'état de santé généralement meilleur de la population canadienne (par rapport à ce qu'il était au moment des pandémies précédentes) jouera en notre faveur. Lorsqu'on prépare un plan d'urgence en vue d'une pandémie, il faut se préparer à une situation où bon nombre de travailleurs de la santé et d'autres travailleurs essentiels tombent malades à un moment où la demande de services augmente considérablement.

Il est donc évident que les conséquences d'une pandémie ne se limiteraient pas au seul secteur de la santé. Par conséquent, tous les secteurs de la société et du gouvernement doivent en priorité revoir leur planification en matière de continuité des opérations, en accordant une attention particulière à la planification d'urgence relative aux ressources humaines. Étant donné l'incidence potentielle d'une pandémie et l'ampleur des activités de préparation pour faire face à une telle éventualité, le gouvernement du Manitoba a la responsabilité de veiller à ce que les mesures de préparation et d'intervention soient mises sur pied de façon coordonnée dans la province.

Les Manitobains doivent-ils redouter une pandémie?

- Une pandémie de grippe pourrait avoir des répercussions dans bien des secteurs, et pas seulement dans le secteur de la santé. Elle pourrait avoir des conséquences à tous les niveaux de la société et compromettre la prestation de services de première importance, car des employés peuvent tomber malades et les consommateurs peuvent éviter les établissements commerciaux et les lieux de divertissement.
- En cas de pandémie, il pourrait ne pas y avoir assez de fournisseurs de soins de santé et de ressources pour répondre à la demande accrue de services de santé.
- Pour certains Manitobains, il pourrait être effrayant de penser à l'incidence qu'une pandémie pourrait avoir sur les taux de morbidité et de mortalité.
- Cependant, nous devons remettre ces peurs en perspective, car nous n'avons pour l'instant aucune preuve confirmée de propagation interhumaine d'un nouveau virus grippal. De plus, la santé globale de la population et notre système de santé sont bien meilleurs qu'autrefois et des mesures additionnelles sont mises en place pour que nous soyons plus à même de faire face à une menace de pandémie.
- Santé Manitoba travaille en collaboration avec l'Agence de santé publique du Canada (ASPC), ainsi qu'avec les autres provinces et les territoires, pour être certain qu'un excellent réseau de surveillance de la santé publique est en place à l'échelle locale et nationale. Ce réseau détectera les nouvelles souches de grippe et d'autres maladies transmissibles et ainsi, nous serons en mesure de réagir rapidement et efficacement. Quant à l'ASPC, elle collabore avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin de s'assurer qu'un réseau de surveillance mondial solide est en place.
- Ces réseaux de surveillance permettent de suivre de près la situation en ce qui concerne la grippe aviaire. Des mesures sont prises à l'échelle internationale pour limiter les possibilités de mélange des souches grippales humaines et aviaires, car un tel mélange

pourrait créer une nouvelle souche de grippe contre laquelle les gens n'auraient pas d'immunité.

- Les efforts conjoints de tous les ordres de gouvernement pour contenir la flambée de grippe aviaire en Colombie-Britannique au printemps 2004 ont montré à quel point les réseaux de surveillance et les systèmes de santé, tant pour les animaux que pour les humains, peuvent bien travailler ensemble. Santé Manitoba travaille en étroite collaboration avec ses homologues dans le domaine vétérinaire et s'efforce de resserrer les liens entre le réseau de surveillance grippale chez les humaines et son parallèle chez les animaux.

Que fait-on pour protéger la population contre une pandémie de grippe?

- À cause de l'ampleur que pourrait prendre une pandémie de grippe, la préparation requise pour y faire face nécessite la participation du secteur de la santé, des autres secteurs gouvernementaux, des organismes non gouvernementaux et, en définitive, de tous les Manitobains et Manitobaines.
- Santé Manitoba travaille avec l'aide du personnel du ministère, avec les offices régionaux de la santé (ORS) et avec d'autres partenaires du domaine de la prestation de services de santé afin de s'assurer que des plans de continuité des activités sont en place pour le secteur de la santé. Ces plans nous aideront à réagir à toute situation d'urgence touchant ce secteur, qu'il s'agisse d'une situation d'urgence sanitaire (par ex., une pandémie) ou d'un autre type d'urgence (par ex., une catastrophe naturelle).
- Nous ne savons pas quelle souche grippale sera la cause de la prochaine pandémie. Certains pensent qu'elle sera provoquée par un virus de grippe aviaire qui mutera en un virus capable d'infecter des humains et transmissible de personne à personne. C'est pourquoi les responsables de la santé publique et les scientifiques surveillent les flambées de grippe aviaire et les cas où des personnes ont été infectées. Des mécanismes d'alerte sanitaire internationale sont en place et le Canada joue un rôle clé dans ce réseau mondial de surveillance de la santé publique.
- Un vaccin efficace est la principale défense ciblée contre une pandémie de grippe, mais tant qu'il ne sera pas disponible, les antiviraux pourraient jouer un rôle important dans notre riposte face à une pandémie. La nécessité d'une stratégie équilibrée à facettes multiples est donc évidente. Dans le cadre de cette stratégie, il faudra notamment prévoir de donner des conseils au public sur la façon de se soigner et de soigner les autres à la maison, de faire savoir au public quand rester chez soi et quand aller travailler pendant une pandémie et aussi quand faire appel aux services de santé et à quel endroit.
- Le présent document vise à renseigner les Manitobains et les Manitobaines sur la grippe pandémique et sur les efforts déployés pour se préparer à ce genre de situation d'urgence en matière de santé publique. Plus de précisions sur les mesures de préparation et d'intervention spécifiques sont données dans les sections suivantes.

Que puis-je faire pour éviter d'attraper la grippe pendant une pandémie?

Si un nouveau type de grippe apparaissait et qu'il causait une pandémie, les responsables de la santé publique s'attendraient à ce que ce virus se propage de la même façon que les virus grippaux à l'origine des flambées de grippe que nous connaissons chaque hiver. La grippe est très contagieuse. Elle se propage donc rapidement dans les familles et les collectivités. Vous pouvez cependant prendre quelques mesures pour réduire le risque d'infection.

➤ **Améliorez votre santé en général.**

Généralement, les gens en meilleure santé combattent mieux la maladie. Pour rester en bonne santé, vous devriez consommer des aliments sains, mener une vie active et ne pas fumer. Évitez de consommer beaucoup d'alcool et essayez de conserver une optique positive et équilibrée de la vie.

➤ **Lavez-vous souvent les mains.**

Se laver les mains est la façon la plus efficace d'empêcher la maladie de se propager. Prenez l'habitude de vous laver les mains souvent avec du savon et de l'eau chaude, en vous frottant les poignets, les paumes des mains, les doigts et les ongles pendant 10 à 15 secondes. Rincez-vous les mains et séchez-les avec une serviette propre. Vous devriez le faire tout particulièrement avant les repas, après être allé aux toilettes, après avoir toussé ou éternué, et après vous être mouché. Apprenez à vos enfants à en faire autant.

➤ **Évitez de rendre visite à des personnes qui ont la grippe si cela est possible.**

Cela vous aidera à éviter l'infection. Il faudra néanmoins faire preuve de discernement à ce sujet, car les personnes malades auront besoin d'appui et de soins. Les personnes qui s'occuperont des malades devraient porter un masque lorsqu'elles se trouveront en présence d'une personne qui tousse afin de minimiser le risque de contagion.

➤ **Évitez les foules.**

Rappelez-vous que les grands rassemblements sont idéals pour la propagation de la grippe. Donc, songez à rester à la maison. Porter un masque pour éviter la transmission du virus de la grippe n'aide pas quand elle circule dans la collectivité.

➤ **Ne partagez pas des couverts ou des boissons.**

Si un membre de la famille est malade, gardez ses effets personnels (par ex., serviettes et brosses à dents) séparés de ceux du reste de la famille.

➤ **Faites-vous vacciner dès que possible.**

La vaccination est la principale mesure de prévention contre la grippe et le principal moyen pour limiter les conséquences des épidémies. Il existe divers types de vaccins antigrippaux qui sont utilisés depuis plus de 60 ans.

➤ **Prenez des antiviraux, si votre médecin vous le recommande.**

S'ils sont pris avant d'être infecté ou au premier stade de la maladie (dans les deux jours suivant le début de celle-ci), les antiviraux peuvent aider à prévenir une infection. Si

l'infection est déjà installée, leur administration rapide peut réduire la durée des symptômes de un à deux jours.

➤ **Que faire si je pense avoir la grippe?**

La plupart des gens qui ont la grippe se remettent sans problèmes sérieux. La maladie peut durer de quatre à sept jours et laisser une toux et une fatigue pendant plusieurs semaines. En général, il n'y a pas de traitement spécifique contre la grippe. Il peut arriver, dans certains cas, que votre médecin vous prescrive des antiviraux. Les antibiotiques ne sont *pas* efficaces contre la grippe, mais ils peuvent être efficaces contre des complications causées par des bactéries, et notamment contre la pneumonie. Si vous êtes malade, évitez d'aller au travail ou de participer à des activités sociales. Portez un masque si vous devez aller chez le docteur. En cas de pandémie, Santé Manitoba fera connaître au public les mesures à suivre pour prendre soin de ses enfants, s'ils ont la grippe.

➤ **Que dois-je faire si mon enfant est malade?**

Comme les adultes, la plupart des enfants se remettent de la grippe sans traitement particulier. Il est conseillé de ne pas envoyer les enfants malades à l'école ou à la garderie, et de les garder à la maison. En cas de pandémie, Santé Manitoba fera connaître au public les mesures qu'il est possible de prendre pour prendre soin de ses enfants s'ils ont la grippe.

En cas de pandémie, il sera important de :

➤ **Suivre les instructions données par les services de santé publique.**

Ces instructions peuvent changer à mesure que l'on en sait plus sur les caractéristiques du virus à l'origine de la flambée.

➤ **Suivre les mesures anti-infectieuses si l'on s'occupe d'une personne grippée.**

Il sera courant, en cas de pandémie, de s'occuper d'une personne atteinte d'une affection pseudo-grippale. La probabilité de transmission de la maladie est réduite en prenant des précautions élémentaires. Consultez le site Web de Santé Manitoba pour des mises à jour.

Tableau 1.1 : Différences entre une grippe ordinaire et une grippe pandémique

	Grippe ordinaire	Grippe pandémique
Quand, où	Tous les ans, pendant les mois d'hiver, au Canada et dans le reste de l'hémisphère Nord.	Se produit environ trois fois par siècle et peut avoir lieu à n'importe quelle saison. Une pandémie est mondiale.
Qui	Elle touche des Manitobains et des Manitobaines, tous les hivers.	Elle touche plus de gens qu'une grippe ordinaire : un quart de la population mondiale, voire plus.
Comment	<ul style="list-style-type: none"> Ce sont généralement les personnes de plus de 65 ans, les personnes qui souffrent déjà d'autres affections médicales, comme des maladies pulmonaires, du diabète, un cancer, des troubles rénaux ou cardiaques, les personnes qui ont un système immunitaire affaibli et les très jeunes enfants qui sont les plus susceptibles d'être gravement malades et de mourir. On estime que chaque année, 4 000 personnes meurent à cause de la grippe au Canada, et environ 100 personnes au Manitoba. Il ne s'agit ici que des cas où la grippe a joué un rôle certain ou très probable dans le décès de la personne. 	<ul style="list-style-type: none"> En cas de grippe pandémique, le taux d'attaque est bien plus élevé, la maladie est plus grave et il y a plus de morts. La pire pandémie de grippe du siècle dernier – la grippe espagnole de 1918 – a fait environ 30 000 à 50 000 morts rien qu'au Canada et au moins 40 millions de morts dans le monde. Certains experts pensent que ces chiffres sont sous-estimés.
Prévention— Vaccins	<ul style="list-style-type: none"> On produit tous les ans un vaccin légèrement différent de celui de l'année précédente pour protéger contre les types de grippe que l'on s'attend à voir circuler dans la collectivité. Cela est nécessaire tous les ans à cause des petits changements qui se produisent dans les virus grippaux d'une année à l'autre. Le vaccin est efficace parce que les scientifiques sont capables de prédire de manière assez fiable quels types de virus de la grippe circuleront pendant la saison grippale annuelle dans l'hémisphère Nord, en se basant sur l'activité grippale dans les autres parties du monde. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun vaccin protégeant contre le virus de la grippe à la source de la pandémie ne sera prêt au début de la pandémie. Et ce, parce que le type de virus sera complètement nouveau. Il sera différent des virus qui circulaient l'hiver précédent, et il ne sera pas possible de prédire sa forme de la même façon que pour le virus de la grippe ordinaire. Une fois qu'une pandémie est détectée, les scientifiques doivent identifier le virus. Ensuite, un vaccin spécifique est fabriqué à partir de ce que les scientifiques auront trouvé. On s'attend à ce qu'un vaccin spécifique soit prêt à être employé pour les groupes prioritaires en quatre mois.
Prévention et traitement— Antiviraux	<ul style="list-style-type: none"> Des médicaments antiviraux peuvent être utilisés pour traiter et pour prévenir les infections grippales. À l'heure actuelle, on utilise des médicaments antiviraux pour gérer les flambées de grippe dans les établissements de soins de longue durée et, dans une moindre mesure, pour protéger et fournir un traitement précoce à des personnes qui risquent de tomber gravement malades à cause de la grippe. 	<ul style="list-style-type: none"> On s'attend à des réserves limitées de médicaments antiviraux. Des pays, dont le Canada, constituent des réserves de l'antiviral oseltamivir (Tamiflu^{MD}). Le Manitoba participe à des mesures d'achat nationales pour constituer des réserves de Tamiflu afin de protéger les groupes à risque élevé et les travailleurs essentiels en cas de pandémie. En cas de pandémie au Manitoba et au Canada, les antiviraux seront utilisés en priorité pour les groupes à risque élevé et les intervenants clés tels que les travailleurs de première ligne, dans le domaine de la santé, et les travailleurs des services essentiels.

- | | | |
|--|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | <ul style="list-style-type: none">• En cas de pandémie, les groupes prioritaires devront être réévalués une fois que nous saurons comment le virus affecte la population et que nous pourrons déterminer quels groupes courent le plus de risque. |
|--|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

b. Histoire des pandémies de grippe

Données historiques sur les grippes pandémiques

Malgré le fait qu'il soit possible de prédire qu'il y aura un jour une pandémie de grippe, il n'est guère possible de prédire autre chose. Les pandémies de grippe survenues au cours du siècle dernier partagent certaines caractéristiques, mais elles présentent aussi des différences, et ces différences se manifestent non seulement d'une pandémie à l'autre, mais également au sein d'une même pandémie, selon la région géographique considérée. Voici, ci-dessous, un bref aperçu des grandes pandémies de grippe du siècle dernier.

Tableau 2.1

Pandémie	« Grippe espagnole »	« Grippe asiatique »	« Grippe de Hong Kong »
Souche	A(H1N1)	A(H2N2)	A(H3N2)
Année	1918-1919	1957-1958	1968-1969
Origine probable	Inconnue (premiers cas identifiés en Europe et aux É.-U.)	Chine	Chine
Estimation du nombre de morts : dans le monde	De 20 à 40 millions au moins – certains experts pensent que cette estimation est faible	De 1 à 2 millions	De 1 à 4 millions
au Canada	30 000 à 50 000	Inconnu	Inconnu
Groupe d'âge le plus touché	Jeunes adultes en bonne santé (âgés de 20 à 50 ans)	Très jeunes et très vieux	Très vieux et personnes avec des troubles médicaux sous-jacents

2. Quelles seront les conséquences d'une pandémie de grippe au Manitoba et que puis-je faire?

Il est impossible de prédire à quel moment une pandémie se produira. Cependant, elle commencera probablement ailleurs dans le monde, avant de se propager à toute la planète. Donc, une fois la pandémie commencée, ce ne sera qu'une question de temps avant qu'elle atteigne le Canada et le Manitoba. Il n'est pas non plus possible de prédire quelles seront les personnes les plus touchées par la pandémie ni quelle sera la gravité de la maladie pour les personnes touchées. L'ampleur de la pandémie est elle aussi très difficile à estimer, tout comme les taux d'hospitalisation et les taux de mortalité. Nous tirons encore des enseignements des pandémies survenues au XX^e siècle. Ce que nous savons, toutefois, c'est que l'incidence sur les Manitobains et sur les services de santé dont ils dépendent pour les soins courants, d'urgence et de longue durée sera probablement importante. Les fournisseurs de soins de santé et d'autres fournisseurs de services risqueront de tomber malades comme le reste de la population, au moment même où la demande en ce qui concerne ces services augmentera probablement de manière significative.

a. Incidence potentielle d'une pandémie de grippe au Manitoba

Nous ne connaissons l'ampleur de la situation au Manitoba que lorsque la pandémie arrivera dans la province. Une pandémie pourrait toucher la population de la même manière qu'une grippe ordinaire et par conséquent, les plus jeunes, les plus vieux et les personnes atteintes d'une maladie chronique seraient les plus touchés. Mais elle pourrait tout aussi bien toucher un groupe d'âge différent ou une autre tranche de la population. Un modèle a été utilisé pour évaluer les répercussions potentielles d'une pandémie de grippe à des fins de planification. Au Canada, on pense qu'entre 4,5 et 10,6 millions de personnes pourraient tomber malades et qu'entre 11 000 et 58 000 personnes pourraient mourir.

En utilisant ce même modèle pour le Manitoba, on aboutit aux chiffres suivants : entre 150 000 et 350 000 personnes tomberaient malades et il y aurait entre 350 et 1 950 morts. Une pandémie aussi grave que la pire pandémie jamais enregistrée dans l'histoire, la grippe espagnole de 1918, pourrait faire augmenter le nombre de morts jusqu'à 7 000 au Manitoba. Il y a encore beaucoup de choses que nous ne savons pas à propos des précédentes pandémies, comme par exemple les répercussions précises qu'elles ont eu sur la population. La population actuelle est cependant en bien meilleure santé qu'à l'époque, nous avons accès à divers moyens d'intervention comme les antiviraux, les vaccins et les antibiotiques et nous sommes appuyés par un système de santé très développé. Une planification attentive et poussée permettra de minimiser le nombre de malades et de morts en cas de pandémie.

i. Incidence sur les services de santé

Le système de santé du Manitoba sera soumis à de fortes pressions en cas de pandémie. Plus de gens que d'habitude se feront soigner à cause de la grippe et de ses complications. En cas de pandémie, des intervenants du domaine de la santé tomberont aussi malades. La baisse du nombre de travailleurs de la santé et l'augmentation de la demande de services entraîneront probablement des retards de service, et il se peut aussi que certains services ne puissent pas

être assurés. La planification d'urgence en matière de ressources humaines dans le domaine de la santé tient compte des divers degrés de sévérité de la pandémie. Savoir se soigner et soigner les autres membres de sa famille de manière adéquate à la maison sera plus important que d'habitude.

ii. Incidence sur les entreprises

Une pandémie aura aussi des répercussions sur les entreprises, car les personnes y travaillant peuvent tomber malades et devoir rester à la maison. Le nombre de clients pourrait diminuer à cause du nombre de malades ou parce que les gens restent chez eux. Cela pourrait avoir des répercussions économiques négatives sur les entreprises et par conséquent, sur le Manitoba. Les plans de continuité des activités doivent cerner les services de base et préciser comment les services seront maintenus en cas d'augmentation du taux d'absentéisme.

iii. Incidence sur les écoles

La grippe se propage rapidement dans les écoles chaque hiver. En cas de pandémie, on s'attend à ce que la propagation soit encore plus rapide. Il est probable que l'absentéisme sera supérieur à la normale dans les écoles, aussi bien chez les élèves que chez le personnel. Les écoles peuvent aussi être touchées par des perturbations des services de transport. Les services de santé publique peuvent envisager de fermer les écoles pour limiter la propagation dans la collectivité, notamment si les enfants d'âge scolaire figurent parmi les groupes les plus touchés par le virus. Les autorités scolaires et les responsables des services de garderie vont donc collaborer avec les responsables de la santé publique s'il fallait faire face à une pandémie.

iv. Incidence sur les services

Une pandémie de grippe aura probablement des répercussions sur la production et le transport de biens, de même que sur la prestation de toutes sortes de services, parce que bon nombre des personnes qui fournissent des services et produisent des biens seront probablement malades. Les mesures de santé publique, ainsi que d'autres mesures de contrôle qui pourraient être prises par les pays du monde entier, notamment l'imposition de restrictions sur les rassemblements publics ainsi que sur d'autres activités, pourraient également entraîner des perturbations.

b. Que puis-je faire pour me préparer et pour préparer ma famille?

- **Planifiez à l'avance.** Nous ne savons pas si la prochaine urgence à laquelle le Manitoba sera confronté sera une pandémie grippale ou une catastrophe naturelle. Par conséquent, vous devriez prendre des mesures générales de préparation aux situations d'urgence avec votre famille, comme par exemple vous assurer que vous avez assez de nourriture, de boissons et d'articles ménagers de base pour au moins une semaine. Pour plus de renseignements sur les mesures familiales de préparation aux situations d'urgence, veuillez consulter la *liste de vérification des mesures d'urgence* de l'Organisation des mesures d'urgence à la page : www.gov.mb.ca/emo/handbook/checklist.fr.html
- **Prévoyez avec vos voisins et votre collectivité de vous entraider en cas d'urgence.** Si vous tombez gravement malade, prévoyez de pouvoir demander de l'aide à quelqu'un. Organisez-vous pour prendre des nouvelles des personnes malades qui vivent seules. Rappelez-vous que les écoles et les garderies seront probablement fermées. Ayez un plan de secours pour faire garder vos enfants.

Quelques points clés à ne pas oublier :

Grippe ordinaire — ce que vous pouvez faire maintenant

- Pendant la saison grippale, lavez-vous les mains régulièrement, couvrez-vous la bouche quand vous toussiez et le nez quand vous éternuez, et apprenez ces principes d'hygiène élémentaires à vos enfants. Restez chez vous si vous êtes malade pour éviter de contaminer d'autres personnes.
- Les personnes à risque élevé et les fournisseurs de soins de santé devraient se faire vacciner tous les ans contre la grippe. Pour la saison grippale 2004-2005, ces personnes et celles qui s'occupent d'elles devraient suivre les critères d'admissibilité de Santé Manitoba qui mettent l'accent sur les personnes à haut risque.
- Pour plus de renseignements, consultez la page Web suivante : www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/vaccineeligibility.html (en anglais seulement).

Grippe pandémique — ce que vous devez savoir

- Nous ne pouvons pas empêcher une pandémie et nous ne savons pas quand elle se produira.
- En cas de pandémie, des conseils précis seront donnés au public par les voies normales, comme les médias, Info Santé, les sites Web et les fournisseurs de soins de santé.
- Les instructions et conseils au public, aux fournisseurs de soins de santé et aux autres personnes dépendront de la situation du moment et comprendront des mesures que les gens pourront prendre pour s'aider, aider leur famille, leurs voisins et leur collectivité.
- Surveillez le site Web de Santé Manitoba, car des renseignements sur la grippe pandémique y seront publiés, et écoutez aussi les nouvelles locales, car on y fera le point sur l'état de préparation et sur l'enchaînement des événements.
<http://www.gov.mb.ca/health/publichealth/cmoh/> (prochainement en français)

3. Faire face à une pandémie de grippe

a. Niveaux d'alerte en matière de pandémie grippale

Nous sommes actuellement en **période d'alerte pandémique** à l'échelle mondiale. Pendant une période d'alerte pandémique, il y a plusieurs niveaux d'alerte correspondant au risque de déclenchement d'une pandémie. Pour déterminer l'importance du risque, il faut savoir si un nouveau virus grippal a été détecté, combien de personnes sont infectées, si le nouveau virus peut se propager de personne à personne et, dans l'affirmative, s'il se propage facilement. À chaque niveau d'alerte différent, les services de santé publique doivent entreprendre une série d'activités précises. Ces activités permettent de s'assurer que le système de santé est prêt à détecter tout les cas humains dus au nouveau virus, à les signaler, à y faire face et à les analyser, mais aussi à gérer les demandes auxquelles le secteur de la santé sera confronté en cas de flambée ou de pandémie.

Pendant la période d'alerte pandémique, il est notamment essentiel de renforcer les systèmes opérationnels normaux et de s'assurer que des plans d'urgence sont en place pour gérer un accroissement subit ou une forte augmentation de la demande dans les systèmes normaux. La nature et l'intensité de ces « activités renforcées d'alerte pandémique » dépendent du nombre de personnes infectées par le nouveau virus, du lieu de la flambée et de la capacité de propagation du virus d'une personne à une autre.

b. Hypothèses utilisées pour planifier la lutte contre une pandémie

Parce que nous ne connaissons pas précisément les caractéristiques d'une pandémie future, la planification repose sur plusieurs hypothèses et nous savons également qu'une identification et qu'une analyse épidémiologique rapides seront essentielles pour nous permettre d'adapter au plus vite nos plans à l'évolution de la situation. Voici quelques-unes des hypothèses faites :

Caractéristiques d'un virus pandémique

- Le virus qui causera la prochaine pandémie sera un virus grippal A contre lequel la population disposera peut-être, ou peut-être pas, d'un certain degré d'immunité.
- La période d'incubation sera celle d'un virus grippal A typique, soit de un à trois jours.
- La période de contagion pendant laquelle le virus se propagera d'une personne infectée à d'autres personnes commencera 24 heures avant l'apparition des symptômes et durera jusqu'à sept jours après. Cette période de contagion pourrait être plus longue chez les enfants et les personnes dont le système immunitaire est affaibli.
- Beaucoup de personnes seront infectées mais ne présenteront pas de symptômes ou seulement des symptômes bénins, mais ces personnes pourraient quand même être contagieuses et propager le virus.
- Le virus se propagera par des gouttelettes produites en toussant et en éternuant, et s'attrapera aussi au contact d'objets contaminés par ces gouttelettes.

Début d'une pandémie

- Un nouveau virus grippal pourrait apparaître dans n'importe quel pays, mais il est fort probable que ce sera en Asie, car on y trouve des régions à forte densité de population où les gens vivent à proximité immédiate des animaux domestiques, et cela pourrait permettre un mélange de gènes grippaux.
- L'apparition d'un nouveau virus ne provoque pas nécessairement de pandémie. Pour que cela se produise, on pense que trois facteurs importants doivent être réunis : peu ou pas d'immunité dans la population, la capacité du virus à se répliquer chez les humains et à causer une maladie grave, et une transmission interhumaine efficace qui pourrait créer des flambées à l'échelle de collectivités entières. De fausses alertes sont aussi possibles.

Propagation d'une pandémie

- Le premier point culminant de la maladie au Canada pourrait se produire de deux à quatre mois après l'arrivée du virus dans le pays. Le premier record de mortalité devrait avoir lieu un mois après le point culminant de la maladie.
- Historiquement, les pandémies ont tendance à se répandre en deux ou plusieurs vagues successives, soit la même année, soit lors de deux saisons de grippe successives. Une deuxième vague de grippe pourrait avoir lieu trois à neuf mois après la flambée initiale et pourrait causer des formes plus graves de la maladie et être plus mortelle que la première vague.
- Dans toutes les régions du monde, y compris au Manitoba, la durée de chaque vague d'infection durerait probablement de six à huit semaines.

Conséquences d'une pandémie

- La plupart des gens seront sensibles au virus. Même une immunité résiduelle laissée par une infection précédente au sein d'une population ne suffira pas à prévenir un brusque accroissement du nombre de cas qui sera suivi d'une escalade pendant un court laps de temps, dans de nombreuses régions du monde. Cependant, cette immunité résiduelle aura peut-être une incidence sur les taux de morbidité et de mortalité de la pandémie dans son ensemble. L'immunité générale des personnes et leurs défenses immunitaires leur permettront de repousser avec succès l'infection virale dans la grande majorité des cas.
- L'intensité de la maladie causée par un nouveau virus grippal et les groupes d'âge les plus touchés dans une population donnée auront une influence majeure sur les répercussions de ce virus.
- Le meilleur état de santé actuel, les antiviraux, les vaccins et les services de santé modernes auront une incidence positive sur les taux de mortalité par rapport aux pandémies antérieures. Néanmoins, beaucoup de choses dépendront des caractéristiques du nouveau virus.

Pour plus de contexte sur la grippe pandémique, veuillez consulter le Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza : www.phac-aspc.gc.ca/cpip-pclcpi/pdf-cpip-03-f/cpip-background_f.pdf

c. Objectifs de la lutte contre une pandémie de grippe

Les objectifs du Manitoba sont les mêmes que ceux du Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza :

- minimiser le nombre de personnes gravement malades et de morts;
- minimiser les perturbations sociales.

d. Stratégie manitobaine de santé publique pour faire face à une pandémie de grippe

Santé Manitoba a déployé des efforts considérables pour se préparer à des situations d'urgence en matière de santé publique et, plus particulièrement, à une pandémie de grippe. Ce travail fait partie des efforts quotidiens que nous consentons pour proposer aux offices régionaux de la santé (ORS), qui fournissent aux Manitobains et aux Manitobaines des services et des programmes de santé publique, un appui de qualité en matière de politiques et de programmes dans le domaine de la santé publique. Ce travail est sans relâche, car nous recherchons continuellement des améliorations.

Bien que nous ayons confiance en notre système de santé, nous savons qu'il y a encore du travail à accomplir, tant dans le domaine de la santé publique que dans d'autres domaines, en vue de se préparer à une urgence en matière de santé publique d'une amplitude comparable à celle d'une pandémie de grippe. Nous ne pouvons empêcher l'éclosion d'une pandémie et il est peu probable que l'on puisse empêcher la propagation mondiale d'un virus grippal pandémique une fois qu'il aura apparu. Il faut donc, dans la lutte contre une pandémie de grippe, chercher à limiter l'incidence de ce virus. Le système de santé peut accomplir cet objectif de plusieurs façons :

- à l'aide de vaccins (une fois qu'ils seront prêts)
- à l'aide de médicaments antiviraux
- grâce à des mesures de santé publique pour prévenir la propagation de l'infection
- grâce à des méthodes de diagnostic et de traitement efficaces et précises, y compris des soins de soutien, des antibiotiques pour les complications bactériennes, etc.

Principes stratégiques

Les mesures d'intervention du Manitoba en cas de situations d'urgence touchant la santé publique, y compris en cas de pandémie de grippe, reposent sur les principes suivants :

- ***Renforcer les systèmes et les processus existants***
La planification en vue d'une pandémie et d'une flambée de maladie respiratoire est intégrée, autant que possible, dans les activités courantes. Par exemple, des programmes de vaccination élargis permettent de renforcer la capacité des systèmes et des infrastructures concernés.

- ***Mettre en place des systèmes et des processus polyvalents***
Une pandémie de grippe ou une flambée de maladie respiratoire sont des exemples clés de situations d'urgence sanitaire possibles auxquelles le Manitoba doit se préparer. Comme nous ne pouvons prédire la nature exacte des situations d'urgence avant qu'elles se produisent, nous devons avoir un système qui soit facilement adaptable aux besoins de toute intervention. Il est plus efficace de mettre en place un système d'intervention central et de l'adapter aux besoins d'un événement particulier que de créer plusieurs systèmes d'interventions individuels pour chaque événement possible.
- ***Collaborer avec d'autres autorités pour aller dans le même sens***
Étant donné la portée considérable d'une flambée de maladie respiratoire importante, comme une pandémie de grippe par exemple, il est essentiel que le plan du Manitoba soit aussi compatible que possible avec les approches décidées à l'échelle nationale et que nous agissions de façon coordonnée si possible. Cette coordination concerne divers organismes, notamment l'Agence de santé publique du Canada et la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada, mais aussi d'autres provinces et les offices régionaux de la santé.

e. Éléments particuliers des efforts de préparation à une pandémie réalisés au Manitoba en matière de santé publique

La présente section a pour objet de donner un aperçu des systèmes en place au Manitoba qui seront renforcés en cas de flambée importante de maladie respiratoire. Il y est aussi question des nouveaux systèmes qu'il faut mettre en place pour que la province soit prête à cette éventualité. Conformément à l'approche décidée à l'échelle nationale, les éléments du plan manitobain de lutte contre une flambée de maladie respiratoire complètent ceux des plans nationaux correspondants.

i. Surveillance

La surveillance est essentielle au travail des services de santé publique et nécessaire pour détecter et évaluer une flambée et en identifier la cause. Le Canada participe aux initiatives de surveillance mondiale en ce qui concerne la grippe et d'autres maladies, et au Canada, les provinces et les territoires participent à des mesures de surveillance nationale. Le réseau national en place vise à détecter rapidement des affections respiratoires qui causent des maladies anormalement graves ou des décès. Il permet aux services de santé publique de déclencher rapidement l'alerte et d'évaluer sans tarder des cas potentiels d'infections respiratoires émergentes, comme une grippe pandémique.

Systèmes et processus en place pour la surveillance de la grippe et d'autres maladies respiratoires au Manitoba

Santé Manitoba reçoit des informations sur l'activité grippale grâce aux initiatives de surveillance de routine suivantes :

- Détection, signalement et gestion des flambées : Les médecins-hygiénistes, les professionnels de la santé et les offices régionaux de la santé de la province signalent à Santé Manitoba les développements importants en ce qui concerne la grippe, comme les flambées grippales dans les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les écoles.
 - Absentéisme scolaire : Les écoles communiquent aux services de santé publique de leur région les taux d'absentéisme supérieurs à 10 %. Avec l'autorisation d'un médecin-hygiéniste, des infirmières et des infirmiers de la santé publique soumettront un petit nombre d'enfants malades à un test de détection de la grippe afin de savoir si l'on est en présence d'une flambée grippale.
- Surveillance des affections pseudo-grippales : Plusieurs médecins choisis d'avance font un rapport hebdomadaire de l'activité relative aux affections pseudo-grippales dans leur cabinet et contribuent à la surveillance des virus de la grippe en prélevant un échantillon dans la gorge de quelques patients.
- Activité des virus grippaux – Surveillance et rapports des laboratoires : Le Laboratoire provincial Cadham signale tous les cas de grippe confirmés par des cultures et par des tests antigènes rapides. Au Manitoba, le Laboratoire provincial Cadham et le Laboratoire national de microbiologie à Winnipeg procèdent à des analyses pour identifier les types particuliers de virus grippaux qui causent des infections dans la province.

Les systèmes suivants sont actuellement en place pour les maladies respiratoires émergentes et ils seront utilisés pour la grippe pandémique :

- Quand une maladie respiratoire nouvelle ou une maladie déjà connue recommençant à émerger est détectée, où que ce soit dans le monde, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en informe l'Agence de santé publique du Canada (ASPC), qui avertit les responsables provinciaux et territoriaux de la santé publique. Par l'intermédiaire de divers réseaux nationaux, les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral discutent et formulent des recommandations en ce qui concerne le renforcement de la surveillance et toutes les mesures prises ou à prendre.
- Des lignes directrices nationales sur la surveillance et la transmission de données sont en place et le Manitoba y adhère.
- Au Manitoba, si une affection respiratoire grave est jugée préoccupante, les principaux intervenants en matière de santé publique au palier régional et provincial en sont avisés. Lorsqu'une telle alerte est lancée, les efforts sont coordonnés pour enquêter de plus près sur la ou les personnes malades, les personnes avec qui elles sont ou étaient en contact et la source éventuelle de l'infection.
- Si un laboratoire identifie un nouveau virus respiratoire au Manitoba, il le signale au Bureau du médecin-hygiéniste en chef. Le directeur du Laboratoire provincial Cadham participe au Réseau des laboratoires de santé publique du Canada. Ce réseau formule des recommandations et définit des normes en matière de surveillance pour la santé publique et les laboratoires, en particulier pendant le développement des crises.
- Les autres provinces, les territoires et l'ASPC sont avisés des situations préoccupantes ou des cas connus ou suspects par un système national de surveillance électronique sécurisé.

ii. Stratégie en matière de vaccins et de médicaments antiviraux

Des renseignements généraux sur les vaccins et les médicaments antiviraux sont fournis ci-dessous, suivis de détails sur la stratégie du Manitoba en ce qui concerne leur utilisation en cas de pandémie.

Renseignements généraux sur les vaccins et les médicaments antiviraux

- La vaccination est considérée comme l'outil le plus efficace pour protéger le public d'une grippe pandémique. Les vaccins constituent le principal moyen de prévenir la morbidité et la mortalité dues à la grippe. Ils provoquent la production d'anticorps contre le virus de la grippe qui se trouve dans le vaccin, permettant ainsi à la personne vaccinée d'acquérir une immunité à ce virus. Les vaccins contiennent des virus inactifs, donc ils ne peuvent pas provoquer la grippe.
- Les médicaments antiviraux sont utilisés pour la prévention et le traitement précoce de la grippe. S'ils sont administrés peu de temps après le début de la maladie (dans les 48 heures), ils peuvent atténuer les symptômes de la grippe, réduire la durée de la maladie et potentiellement réduire les risques de complications sérieuses. Les médicaments antiviraux agissent en diminuant la capacité des virus à se reproduire, mais ils ne confèrent aucune immunité contre le virus.
- La grippe est une infection virale et les antibiotiques sont impuissants contre les virus. Il est cependant possible que certains malades de la grippe se voient prescrire des antibiotiques pour le traitement de complications bactériennes.
- Les médicaments antiviraux pourraient avoir un rôle important à jouer dans le cas d'une éclosion de pandémie grippale, même si leur rôle est limité. Étant donné que le vaccin permettant de lutter contre la souche spécifique de la pandémie ne sera probablement pas prêt avant plusieurs mois après la détection du virus, les antiviraux pourraient être le seul traitement possible en attendant la mise au point d'un vaccin.

Quels sont les groupes prioritaires pour une vaccination?

- Il est nécessaire de désigner des groupes prioritaires pour une vaccination parce que le vaccin sera disponible par lots, au fur et à mesure qu'il sera produit. Comme dans les programmes de vaccination annuelle contre la grippe, les personnes qui risquent le plus d'être infectées et de développer des complications devraient être immunisées dès que possible. En cas de pandémie, il est crucial que les travailleurs essentiels soient protégés, afin qu'ils puissent fournir des services de soins de santé, d'urgence et d'action sociale indispensables.
- Il est à noter que les groupes prioritaires peuvent être revus, selon l'épidémiologie de la pandémie (par ex., groupes d'âge et groupes à risque élevé touchés).
- À l'heure actuelle, les principaux groupes prioritaires sont les suivants :
 - les travailleurs de la santé, les travailleurs paramédicaux, les ambulanciers et les travailleurs de la santé publique;
 - les fournisseurs de services essentiels;

- les personnes pour lesquelles les risques de conséquences graves ou de décès sont élevés en cas d'infection par le virus de la grippe;
- les adultes en bonne santé;
- les enfants de 24 mois à 18 ans.

Stratégie de vaccination du Manitoba en cas de pandémie de grippe

Dans le cadre de la préparation pandémique, il faut s'assurer d'avoir les moyens de mener des campagnes d'immunisation massives. Une fois qu'on aura un vaccin, l'objectif sera d'immuniser toute la population. Cependant, comme le vaccin arrivera par lots, les groupes prioritaires seront les premiers à en bénéficier. Dès que Santé Canada approuvera le nouveau vaccin, Santé Manitoba, les offices régionaux de la santé (ORS) et d'autres organismes assurant des services de santé travailleront de concert pour organiser une campagne d'immunisation massive dans toute la province. On planifie actuellement cette campagne.

Pour plus de renseignements sur le vaccin contre la grippe pandémique, veuillez consulter le document d'information intitulé *Questions et réponses sur le vaccin contre la grippe pandémique*.

Programmes de vaccination : système et processus établis au Manitoba

Le Manitoba a un programme d'immunisation annuelle contre la grippe bien établi. Le vaccin antigrippal annuel est disponible en automne, tous les ans, et il est distribué aux ORS et aux cabinets médicaux. Au Manitoba, les systèmes et processus suivants sont en place :

- acquisition, stockage et distribution de vaccins (s'applique aussi aux médicaments antiviraux);
- protocoles de stockage et de manipulation des vaccins;
- mécanismes établis pour que les professionnels de la santé se procurent le vaccin;
- populations cibles définies pour la vaccination (identifiées par les critères d'admissibilité à la vaccination);
- contrats passés avec Santé Manitoba pour assurer le stockage central et la distribution coordonnée de tous les vaccins financés par des fonds publics;
- base de données électronique pour effectuer le suivi de la couverture vaccinale et des effets indésirables associés au vaccin (volet présent dans tous les programmes d'immunisation au Manitoba).

En préparation à une grippe pandémique, les systèmes manitobains existants sont évalués et renforcés. La province a une expérience des campagnes d'immunisation massives et de la mise en œuvre rapide de telles campagnes (p. ex., contre la méningite).

Stratégie du Manitoba quant à l'utilisation de médicaments antiviraux en cas de pandémie

Utilisations des médicaments antiviraux

En cas de pandémie grippale, le Manitoba utilisera des médicaments antiviraux tant en prévention que pour traiter des malades, et cela d'une manière conforme à l'approche nationale et en s'appuyant sur les données les plus fiables disponibles. Quant aux vaccins, il est important de noter que les groupes prioritaires peuvent changer, selon l'épidémiologie de la pandémie (p. ex., selon les groupes d'âge les plus touchés et les groupes à risque élevé).

Les utilisations suivantes sont actuellement considérées comme des utilisations prioritaires de médicaments antiviraux en cas de pandémie de grippe :

- le traitement des patients hospitalisés et des travailleurs de la santé et de services essentiels malades;
Traitement : Les médicaments antiviraux peuvent être pris pour traiter la grippe, après l'apparition de symptômes. Pour être efficaces, les antiviraux doivent être pris dans les 48 heures qui suivent l'apparition des symptômes.
- en prévention (prophylaxie) pour les travailleurs de la santé de première ligne et les autres personnes qui fournissent des services essentiels.
Prophylaxie : Les médicaments antiviraux peuvent être pris à titre préventif contre la grippe soit avant d'y être exposé, soit immédiatement après, mais avant l'apparition de symptômes.

Les groupes suivants sont les groupes prioritaires actuellement en vigueur. Les personnes qui en font partie recevront des médicaments antiviraux en priorité en cas de pandémie au Manitoba. Quant aux groupes prioritaires pour l'administration des vaccins, ils ont été mis en place et acceptés dans le cadre d'un processus de planification nationale auquel le Manitoba participe. Répétons-le, ces groupes et leur ordre peuvent changer en fonction de l'évaluation des risques en matière de santé publique au moment d'une pandémie. À l'heure actuelle, nous ne disposons pas d'assez de doses du médicament antiviral indiqué (oseltamivir) dans les stocks canadiens pour couvrir tous les groupes prioritaires, et il y a en fait une pénurie internationale de ce médicament. Avec le temps, on s'attend à ce que d'autres médicaments antiviraux arrivent sur le marché.

- 1) Traitement des patients malades hospitalisés
- 2a) Traitement des travailleurs de la santé (TS) malades
- 2b) Traitement des travailleurs des services essentiels (TSE)
- 3) Prophylaxie pour les TS de « première ligne » et les principaux décideurs
- 4) Traitement des personnes à risque élevé dans la collectivité*
- 5) Prophylaxie pour le reste des travailleurs de la santé
- 6a) Traitement des personnes dans les établissements à risque élevé*
- 6b) Prophylaxie dans ces établissements
- 7) Prophylaxie pour les TSE (y compris d'autres décideurs principaux)
- 8) Prophylaxie pour les patients hospitalisés à risque élevé* souffrant

d'autres maladies 9) Prophylaxie pour les personnes à risque élevé dans la collectivité*

**Remarque : Pendant une pandémie, la définition de personnes à risque élevé peut changer en fonction des données épidémiologiques.*

Au sujet des médicaments antiviraux

Seul un nombre restreint de médicaments antiviraux ont été approuvés contre la grippe au Canada. Il s'agit des médicaments suivants :

- L'oseltamivir, un inhibiteur de la neuraminidase, homologué pour la prévention et le traitement de la grippe A et B.
- L'amantadine, un inhibiteur de canaux ioniques M2, homologuée au Canada pour la prévention et le traitement des infections causées par le virus de la grippe de type A.
- Le zanamivir, un inhibiteur de la neuraminidase, homologué pour le traitement de la grippe A et B. (Ce médicaments n'est pas commercialisé de manière active au Canada actuellement, donc il est très difficile de s'en procurer.)

Il est à noter que les médicaments antiviraux ne sont pas la panacée. Plusieurs questions se posent quant à leur utilisation en cas de pandémie de grippe, dont les suivantes :

- Efficacité : On ne sait pas avec certitude quelle sera l'efficacité exacte des différents antiviraux contre un nouveau virus grippal. L'oseltamivir (Tamiflu), qui est actuellement recommandé pour le traitement et la prévention de la grippe, est le médicament que stockent les gouvernements au Canada (y compris le Manitoba) et dans le reste du monde.
- Résistance : Il est possible que le virus grippal à l'origine de la pandémie devienne résistant à un médicament antiviral particulier. Les milieux scientifiques et médicaux surveillent actuellement la résistance des virus grippaux aux médicaments antiviraux. Cette surveillance continuera en cas de pandémie.
- Sécurité : La nausée est l'effet secondaire le plus courant de l'oseltamivir. La sécurité et l'efficacité d'une administration répétée de médicaments tels que l'oseltamivir aux fins de traitement ou de prévention n'ont pas été étudiées. Cependant, certaines données semblent suggérer qu'il soit sans danger pour une administration continue pouvant aller jusqu'à six semaines. Pendant la flambée de grippe aviaire (H7N3) en Colombie-Britannique, en 2004, les travailleurs du secteur de la volaille ont pris de l'oseltamivir tous les jours pendant six semaines sans que l'on signale d'effets indésirables graves. On a arrêté le traitement chez les personnes qui présentaient des problèmes de tolérance et on a réaffecté ces personnes à des postes où elles risquaient moins d'être exposées au virus de la grippe aviaire.
- Disponibilité : Il n'existe pas actuellement de réserves internationales de médicaments antiviraux à utiliser contre les virus grippaux. En outre, le nombre de fabricants de

médicaments antiviraux est limité. Le Manitoba, comme les autres provinces et les territoires, continue de collaborer avec l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) afin d'augmenter les réserves provinciales et nationales d'oseltamivir. Il est généralement reconnu que l'approvisionnement international en médicaments antiviraux est assez limité. Une réserve nationale est donc nécessaire pour assurer un approvisionnement en médicaments antiviraux en préparation à une pandémie. De plus, même avec une réserve nationale, la demande pourrait vite excéder les quantités stockées, car celles-ci seront utilisées rapidement au début d'une pandémie, soit pour le traitement des premiers cas, soit pour le traitement préventif des personnes qui ont été ou sont en contact avec des personnes malades.

- **Éthique** : L'utilisation potentielle d'antiviraux en cas de pandémie soulève de nombreuses questions éthiques. Parce qu'on ne disposera probablement pas d'assez de médicaments, il faudra décider de quelle façon les utiliser au mieux. De nombreuses discussions ont eu lieu à ce sujet, à la suite desquelles le Comité national de la grippe pandémique a élaboré des lignes directrices. Ces lignes directrices seront revues au fur et à mesure de l'évolution de nos connaissances scientifiques collectives.

Pour plus de renseignements sur les médicaments antiviraux et leur utilisation potentielle pendant une pandémie de grippe, veuillez consulter le document intitulé *Questions et réponses sur les médicaments antiviraux*.

Systeme, plans et processus établis pour l'utilisation de médicaments antiviraux au Manitoba

- Santé Manitoba a mis en place des protocoles pour l'utilisation de médicaments antiviraux dans la gestion des flambées de grippe dans les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins actifs.
- Santé Manitoba maintient un stock annuel d'oseltamivir (Tamiflu), un antiviral, qui est utilisé pour gérer les flambées de grippe dans des établissements tels que les maisons de soins infirmiers.
- Le Manitoba dispose actuellement d'environ 600 000 doses d'oseltamivir en stock. C'est suffisant pour traiter 60 000 personnes une fois. Le Manitoba a constitué cette réserve en participant à des initiatives nationales d'achats de stocks sur la base d'un partage des coûts. Les quantités achetées par les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral étaient proportionnelles aux populations visées.
- Des mécanismes de stockage central et de distribution régionale des antiviraux sont en place. La planification qui permettra à ce système de soutenir une distribution massive, à l'échelle de ce que nécessiterait une pandémie de grippe, est en cours.

iii. Autres mesures de santé publique ou mesures « sociales »

La *Loi sur la santé publique* habilite les responsables de la santé publique à agir dans des situations d'urgence en matière de santé publique, comme par exemple dans le cas d'une pandémie de grippe. Par l'intermédiaire de réseaux régionaux et provinciaux, Santé Manitoba

fournit aux médecins et aux offices régionaux de la santé (ORS) des informations régulièrement mises à jour sur les mesures à prendre pour détecter, signaler et gérer les cas d'affections respiratoires graves. Les ORS sont tenus informés de la planification provinciale et nationale en ce qui concerne les menaces pour la santé publique, comme par exemple une pandémie de grippe, et sont consultés pour adapter à la situation manitobaine les lignes directrices élaborées à l'échelle nationale.

En cas de flambée ou de pandémie, Santé Manitoba donnera aux médecins, aux ORS, aux établissements de santé et aux organismes de services de santé des instructions pour la gestion des patients touchés par la maladie et des personnes qui ont été en contact avec des personnes infectées. Un système de communication rapide est en place afin de transmettre des renseignements aux intervenants en matière de santé le jour même. Ces instructions aideront à protéger la santé du public et celle des travailleurs de la santé.

Mesures de santé publique qui pourraient être envisagées :

- distribution de médicaments antiviraux pour le traitement et la prévention de la maladie, ainsi que de vaccins, s'ils sont disponibles;
- fermeture de services hospitaliers aux visiteurs et autres restrictions imposées à la circulation dans la collectivité, si nécessaire;
- report ou annulation des rassemblements et des manifestations publiques non essentiels;
- isolement des cas connus et mise en quarantaine des cas suspects ainsi que des personnes qui ont été ou sont au contact de personnes malades.

Les médecins-hygiénistes et d'autres spécialistes examineront la possibilité de mise en œuvre et l'efficacité de diverses mesures une fois que des données précises, notamment la facilité de transmission et la gravité de la maladie, auront commencé à faire surface. Santé Manitoba restera en liaison avec les autres provinces, les territoires et Santé Canada dans la poursuite de ces efforts. Les mesures mises en place par les responsables de la santé publique seront revues et éventuellement corrigées au fur et à mesure que l'on en saura plus sur la nature exacte de la maladie. Ces changements seront communiqués rapidement à tous les intervenants.

Pour plus de renseignements sur les mesures de santé publique qui pourraient être mises en œuvre pendant une pandémie de grippe, veuillez consulter le document intitulé *Questions et réponses sur les mesures de santé publique pendant une pandémie*.

iv. Communications

Une stratégie de communication est en place et elle s'applique à toute situation d'urgence en matière de santé publique. En cas d'urgence, comme par exemple en cas de pandémie de grippe, des messages clés correspondant à la nature précise de l'événement seront préparés, en se fondant sur l'information découlant de la surveillance et des analyses scientifiques. Pendant la pandémie même, les messages adressés au public comprendront des renseignements sur l'événement en tant que tel, sur ce que les personnes, les familles et les collectivités peuvent faire pour se protéger et pour faire face à la situation, sur les mesures à prendre pour gérer ses activités quotidiennes, sur ce que chacun peut faire pour aider dans ces

circonstances, et sur les mesures à prendre si l'on est malade, y compris comment et à quels services de santé s'adresser.